



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 Septembre 2022

L'An Deux Mil Vingt-Deux, le vingt-neuf Septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Varacieux, dûment convoqué le 23 Septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Denis CHEVALLIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 13

Présents : Denis CHEVALLIER, André ROJAT, Jean Pierre DETROYAT, Thierry NICOUD, Sandrine MARGAILLAN, Sébastien CALLET, Jocelyne COTTE, Christian FERROUILLAT, Véronique GERMAIN, Emmanuel NICOUD, Justine REY, Sylvie SEYSSEL, Cédric VEYRET.

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoir : Thierry RUF à André ROJAT
Lionel AVIT à Sandrine MARGAILLAN

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : Justine REY

Ordre du jour :

1. Approbation PV du 29 août 2022
2. Délibération pour modification du règlement des services périscolaires
3. Délibération pour détermination du prix des coupes affouagères
4. Délibération pour bornage du chemin rural de la Gage
5. Délibération pour révision du loyer du cabinet infirmier
6. Validation du devis pour continuité du mur de séparation propriété Baffert/ Commune
7. Demande de stage d'immersion de Mme CALLET
8. Réception travaux cantine
9. Discussion concernant l'aménagement Espace Père Bleu
10. Demande continuité Impasse de la Laiterie
11. Urbanisme
12. Questions diverses

Ouverture de la séance du Conseil Municipal du 29 août 2022 à 19h30.

Un point est rajouté à l'ordre du jour :

M. le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Délibération pour attribution d'une numérotation 814 Grande Rue

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cet ajout à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Mairie de Varacieux – Place du 19 Mars 1962 – 38470 VARACIEUX
Tel : 04.76.64.22.29 E-mail : varacieux@mairie-varacieux.fr



1. Approbation PV du 29 août 2022

Le PV du conseil municipal du 29 août 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération pour modification du règlement des services périscolaires

Mme Sandrine MARGAILLAN, adjointe en charge des affaires scolaires, fait le point pour chaque règlement. Elle indique qu'une modification a été apportée au règlement de la garderie. Si les enfants sont inscrits au service, mais qu'ils ne sont pas présents, le service sera facturé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les règlements à l'unanimité.

Suite à la demande de Justine REY et Cédric VEYRET, une vérification doit, néanmoins être faite, concernant les délais d'annulations.

3. Délibération pour détermination du prix des coupes affouagères

André ROJAT, premier adjoint, rappelle que le conseil municipal doit délibérer pour fixer le prix de la coupe. Il indique également que le règlement est remis et signé par chaque affouagiste et que le marquage des lots est effectué par la commission et l'ONF. Cette année, la date limite, pour s'inscrire, est fixée au mercredi 26 octobre 2022.

Le tirage des lots aura lieu le 10 novembre 2022 à 18h30 en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que le prix de la coupe est maintenu à 100 euros.

4. Délibération pour le bornage du Chemin rural de la Gage

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'une rencontre a eu lieu avec M. DANDA et M. NEMOZ-GUILLOT : un nouveau bornage va être programmé afin de régulariser la situation.

M. Le Maire rappelle également qu'une procédure avait déjà été engagée en 2007 mais n'avait pas abouti.

Un devis a été transmis par le cabinet SINTEGRA, pour un montant de 1 500 euros.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout acte ou document relatif à ce bornage.

5. Délibération pour révision loyer cabinet infirmier

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les loyers sont révisables chaque année. Pour le cabinet infirmier, la revalorisation est prévue le 1^{er} Octobre de chaque année en fonction de la variation de l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT du 2^{ème} Trimestre) publié par l'INSEE.

Cette année, l'ILAT est de +5.32%.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide que le montant du loyer ne changera pas au 1^{er} octobre 2022 compte tenu des désagréments créés par les travaux.

6. Validation du devis pour continuité du mur de séparation propriété Baffert / Commune

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le mur de séparation n'est pas totalement fini, suite au changement de maçon et la production d'un nouveau devis le mur a été réduit de 6 mètres. Le conseil décide de ne pas valider ce devis et de demander des informations complémentaires.



7. Demande de stage d'immersion de Mme CALLET

Monsieur Le Maire indique que Mme CALLET a un projet de reconversion professionnelle. Dans ce cadre, elle a transmis une demande de stage pour observer le métier d'Atsem pendant 2 jours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide cette demande de stage pour 14 voix pour et 1 abstention.

8. Réception des travaux de la cantine

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la réception des travaux avec les artisans aura lieu le jeudi 13 octobre 2022.

M. ROJAT précise que les travaux d'isolation extérieure sont quasiment finis et que la livraison du mobilier interviendra le 3 octobre.

Mme GERMAIN demande s'il est envisageable d'ouvrir la nouvelle cantine une semaine avant les vacances ou au moins le jeudi et le vendredi avant les vacances afin de permettre à chacun de prendre ses marques. Plusieurs élus partagent ce point de vue.

M. ROJAT indique qu'il sera peut-être difficile de procéder au nettoyage complet de la pièce, au montage des meubles et à l'installation de la salle pour être prêt avant les vacances.

Monsieur Le Maire indique qu'une inauguration officielle pourrait être envisagée en fin d'année à coupler avec l'inauguration du cimetière et des panneaux photovoltaïques.

9. Délibération pour attribution d'une numérotation 814 Grande Rue

Grande Rue – Ancienne laiterie : N° 814

Délibération votée à l'unanimité.

Justine REY demande quand les logements seront prêts.

Monsieur Le Maire indique qu'ils devraient être prêts au printemps.

10. Discussion concernant l'aménagement de l'Espace Père Bleu

Monsieur Le Maire indique que la commune pourrait demander des devis, pour remplacer la bâche installée lors des manifestations, par exemple, pour la construction d'un mur à mi-hauteur et l'installation de plexiglas au-dessus, mais également pour installer une estrade sous l'espace Père Bleu.

Mmes GERMAIN et COTTE indiquent que le plexiglas est un matériau qui jaunit dans le temps.

M. VEYRET propose des rideaux qui se déroulent à la place du plexiglas.

M. CALLET indique que la priorité serait l'estrade.

M. DETROYAT propose de réunir le comité des fêtes et les associations afin de pouvoir faire le point avec elles.

Monsieur Le Maire va essayer de programmer une réunion avant fin octobre.

11. Demande de continuité Impasse de la Laiterie

Monsieur Le Maire rappelle qu'une superficie d'environ 180 m2 va être rachetée à M. Delaporte et propose de racheter un morceau de terrain à M. Curto afin de rendre cette voie communale pour faciliter la gestion des réseaux et de l'assainissement.



M. DETROYAT indique que la voie serait fermée à la circulation par une barrière.

Monsieur le Maire confirme qu'il s'agit bien de racheter ce terrain pour le rendre communal et non pour faire circuler les voitures.

Mme GERMAIN propose de rendre cette voie piétonne.

Monsieur Le Maire indique qu'une proposition sera faite à M. Curto pour l'achat de son terrain.

12. Urbanisme

- DP LAMBERT : installation de panneaux photovoltaïques : accordée
- DP PROTECT PLANET pour M. DUPRE Pascal : installation de panneaux photovoltaïques : accordée
- DP DIMEO ENERGIE pour M. CHIOCANINI Hugues : installation de panneaux photovoltaïques : accordée
- DP GRIMAUD Amandine : création d'une extension d'une maison pour création laboratoire pour préparation pâtisserie : accordée.
- En outre, les élus de la commission urbanisme ont rencontré M. André FOURNIER, pour son projet de construction d'un nouveau bâtiment pour son entreprise, concernant notamment l'implantation du bâtiment par rapport à la route.
- Rencontre avec M. BRESSON LAVIGNE dans le cadre de son projet de rendre sa maison autonome en eau et en électricité. Des questions restent en suspens le service urbanisme de la communauté de communes va être consulté.

13. Questions diverses

- Le Restaurant du Midi est actuellement en vente et va fermer le 31 octobre 2022. Le fonds de commerce est en vente pour un montant de 29 000 € plus une location du bar et du logement pour un montant de 1 000 € par mois.
- M. REY vient de nous informer de son intention de ne plus prendre part au déneigement sur la commune.
- Dans le cadre du projet d'aménagement numérique du territoire, le Département souhaite ériger deux pylônes sur la commune – une réunion publique est organisée mardi 11 octobre à 18h30 à la salle des fêtes – l'information a été publiée dans la presse, sur le site de la commune, sur Politeia et un mail a été transmis aux entreprises de la zone artisanale.
- Le décret tertiaire, concernant une réduction progressive des consommations d'énergie au cours des prochaines décennies dans les bâtiments à usage tertiaire : - 40% en 2030, -50% en 2040 et -60% d'ici 2050, va être mis en œuvre. Le dispositif va s'appliquer notamment aux bâtiments publics des collectivités.
- Dans le cadre des économies d'énergie, les lampadaires du terrain de rugby vont être changés la semaine prochaine.
- Chauffage à l'école : des difficultés pour chauffer le dortoir alors qu'il fait très chaud dans les classes : le plombier va être contacté.
- Chauffage de la mairie : attente intervention du plombier suite changement du fournisseur de gaz et de la cuve.
- Les pommes des douches ont été changées des vestiaires du stade de rugby.
- L'achat du terrain de rugby devrait être finalisé prochainement suite accord des deux parties.
- Un courrier du TE38 nous informe de la forte augmentation des tarifs de l'électricité en 2023 entre 69.91 % et 98.45 %).
- Une réflexion est engagée sur la future dénomination du local communal situé 617 Grande Rue.



- Pour financer une partie voyage scolaire des CM1 CM2 aux Saintes Maries de la mer en Mai 2023, un barbecue et une soirée karaoké sont organisés au Café du Champ de Mars à Vinay le samedi 8 octobre 2022.
 - Réunion avec M. BARBIER mardi 11 octobre 2022 à 14h00 à Saint-Sauveur.
 - Réunion avec le groupe Pierreeval : présentation d'une esquisse du projet de lotissement en face du cimetière. Un autre lotisseur est également intéressé.
 - Un club de tarot va être créé sur la commune – il se réunira le mercredi après-midi dans la salle à côté de l'église.
 - Mme NICLOUD Solène cherche un local pour son activité d'ostéopathie sur la commune.
 - Le congrès des maires a lieu le samedi 15 octobre 2022 à Saint-Savin.
 - Les entretiens professionnels des agents communaux ont commencé. Mme SIMIEN-BARON participera à une session BAFA proposée par la communauté de communes et financée par la commune fin octobre.
 - Le PLUi : un long travail est engagé. Le Projet d'Aménagement et de Développement durables devrait être mis en place avant la fin de l'année, c'est un prérequis au PLUi.
 - Les travaux du cimetière devraient être finalisés après le 1^{er} novembre.
 - Dans le cadre des Contrats de Relance et de transition énergétique 2023 (CRTE), un recensement prévisionnel des besoins a été transmis à la communauté de communes.
 - Le poste informatique de l'urbanisme a eu un problème, la récupération des données a pu se faire pour un coût de 1 500 € et une nouvelle sauvegarde des postes informatiques va être mise en place.
 - Le repas des Aînés sera, de nouveau, programmé en début d'année.
 - Le broyage est pratiquement fini.
 - Le travail sur les bornes à incendie est en cours.
 - Des plantations vont avoir lieu prochainement entre mi-octobre et mi-novembre.
 - La commande de sapin a été faite : même fournisseur que l'année dernière.
 - Le bac de compost va être changé – une animation, faite par Mme Frochot, aura lieu pour la semaine de l'environnement.
 - Mme Germain présente le compte rendu de la réunion de la commission dédiée à la Maison Intercommunale des Familles : présentation des missions et des projets.
 - Mme Germain fait également le compte rendu de la Conférence Territoriale des Solidarités (soutien apporté aux déplacés ukrainiens, 10^{èmes} rencontres de l'autonomie)
 - Du 22 octobre au 6 novembre, a lieu le premier festival « les Forestivités » en Isère : des animations auront lieu à Chatte sur le mois de novembre.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

PROCHAIN CONSEIL : Mercredi 26 octobre 2022 à 19h30

Le Secrétaire

Le Maire

